



CHARTRE DE FA SI LA Garder

Engagements réciproques pour de bonnes relations entre Parent(s) et bénévoles :

DISCRETION

Bénévole :

- ⇒ Sur l'évènement qui occasionne la garde
- ⇒ Sur l'identité de la famille (nom, lieu, date), vie privée
- ⇒ Sur ce qui se passe pendant le temps de garde (comportement enfant, habitudes familiales)

Parent(s) :

- ⇒ Sur le bénévole qui a assuré la garde (identité, personnalité, caractère), vie privée
- ⇒ Ne pas communiquer les coordonnées des bénévoles.

CONFIANCE MUTUELLE

Bénévole :

- ⇒ Entendre et prendre en compte les besoins et les habitudes des enfants

Parent(s) :

- ⇒ Reconnaître les compétences du bénévole
- ⇒ Faire confiance au bénévole dans sa gestion de la garde des enfants au domicile

RESPECT

Parent(s) et Bénévole :

- ⇒ Ecouter l'autre avec attention
- ⇒ S'engager à respecter les particularités et les différences de chacun

Bénévole :

- ⇒ Respecter les modes et lieux de vie des familles
- ⇒ Être attentif aux réactions des enfants.
- ⇒ Respecter l'enfant dans son intimité corporelle, affective, émotionnelle

Parent(s) :

- ⇒ Respect des horaires de garde engagés et/ou au motif de la garde.
- ⇒ Respect de la disponibilité du bénévole

Parent(s) et Bénévole :

Le groupe référent se tient à disposition pour toute discussion concernant les relations entre Bénévole et Parent(s)

Fait le

A.....

Signature d'un membre du groupe FA SI LA Garder:

signature Parent(s) :

Document à remplir en 2 exemplaires : un pour la famille, un pour le membre du groupe